Cugand la Bernardière

DOSSIER D'INSCRIPTION

Dispositif "ARGENT DE POCHE"

(dossier complet à remettre à l'accueil de l'une des mairies ou par courriel (mairie@cugandlabernardiere.fr) AVANT le lundi 12 octobre 2026)

PHOTO D'IDENTITÉ

(Obligatoire)

| Coordonnées :

NOM : Prénom :

Sexe *(cochez)* : F □ M □

Date de naissance : / / Lieu de naissance :

Adresse :

Téléphone portable du jeune :

Courriel :

En cas d'urgence, personnes à contacter :
NOM : Prénom :

Lien de parenté :

Tél :

| Situation (cocher votre situation) :

☐ Lycéen
☐ Autres (à préciser) :

| Mes motivations (obligatoire) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Selon le nombre d'inscriptions, la Municipalité se réserve le droit de diminuer le nombre de demi-journées par personne, voire de modifier le planning avec votre accord. De plus, si le nombre d'inscriptions est trop important sur l'ensemble de l'opération, un tirage au sort sera alors effectué.

| Pièces obligatoires à joindre :

- Photocopie d'une pièce d'identité **(en cours de validité)**
- Attestation d'assurance de responsabilité civile
- Relevé d'identité bancaire
- Autorisation parentale signée
- Contrat de participation signé

| Disponibilités :

- ☐ MATIN du 19 au 23 octobre 2026
- ☐ APRÈS-MIDI du 19 au 23 octobre 2026
- ☐ MATIN du 26 au 30 octobre 2026
- ☐ APRÈS-MIDI du 26 au 30 octobre 2026

(*) Selon le nombre d'inscriptions, la municipalité de Cugand se réserve le droit de modifier le planning avec votre accord. De plus, si le nombre d'inscription est trop important sur l'ensemble de l'opération, un tirage au sort sera alors effectué

Dispositif "ARGENT DE POCHE"

AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur :

En qualité de tuteur légal, déclare, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel mon enfant, **M ou Melle** s'engage :

- La commune de Cugand-la-Bernardière ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération « Argent de poche ». En aucun cas, l'indemnité versée pour la participation à l'activité "argent de poche ne pourra avoir équivalence de salaire.
- Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.
- La commune de Cugand-la-Bernardière s'engage à souscrire auprès d'une compagnie notoirement solvable, un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité, couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à des tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres.

Autorise mon enfant :

NOM :Prénom :

Domicilié(e) :

A participer à l'opération « argent de poche » :

☐ Je certifie que mon enfant est bien domicilié(e) à l'adresse ci-dessus.

☐ J'autorise mon enfant à rentrer seul(e) après l'animation.

A percevoir la gratification (sélectionner le moyen souhaité) :

☐ Sur le compte bancaire du représentant légal

☐ Sur le compte bancaire du mineur.

Autorise les prises de vue de mon enfant : OUI □ NON □

Dans le cadre des chantiers « Argent de poche », des photos ou des reportages peuvent être réalisés avec vos enfants, pour la communication de la commune (presse, journal communal et site internet).

Fait à Le / /

Signature ***(précédée de la mention "lu et approuvé")***